

POUR

ILLE-ET-VILAINE

l'Education,
l'Enseignement,
la Recherche,
la Culture,
la Formation,
l'Insertion en

Bulletin Trimestriel de la section départementale de la F.S.U.

14, rue Papu, 35000 RENNES - Tél./Fax 02 99 63 94 50 - E-mail : fsu35@fsu.fr

SPÉCIAL ÉLECTIONS

**Du Jeudi 07 novembre
au Jeudi 28 novembre 2024**

**Le temps est venu
de nous exprimer !**



Chaque adhérent.e de la fédération est appelé.e à s'exprimer :

Au niveau départemental : pour l'élection des membres du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (C.D.F.D.) de la FSU35 qui animeront la vie fédérale et organiseront l'action et le fonctionnement de notre section pendant les trois prochaines années.

Une liste d'union vous est proposée (cf. pages 2 à 3).

**Vote départemental
(renouvellement du CDFD) :**

Avant le Jeudi 28 Novembre 2024 - 17h
Matériel et modalités joints à cette publication

Au niveau national : pour choisir les orientations à mettre au centre des débats du congrès de Rennes qui se déroulera du 3 au 7 février 2025.

Pour le vote national, chaque adhérent.e sera sollicité.e par son syndicat à se prononcer sur le rapport d'activité fédérale nationale et sur les textes d'orientation nationaux qui nous sont proposés (cf. voir Cahier spécial n°1, supplément du Pour national n°259 d'octobre 2024 : le « Pour Gris »)

Pour le Vote national :

Jusqu'au Jeudi 28 Novembre 2024 inclus
Matériel et modalités donnés par votre syndicat

**SOYONS LE PLUS GRAND NOMBRE À PARTICIPER AUX
SCRUTINS AFIN D'AGIR SUR L'ORIENTATION DE LA FSU !**

SOMMAIRE

Élections.....	p. 1
Texte d'orientation	p. 2
Liste d'union.....	p. 3
Modalités de vote.....	p. 4



Pour un syndicalisme rassembleur, solidaire et combatif

Le contexte politique et social est très détérioré, marqué par le danger d'une possibilité d'accès de l'extrême droite au pouvoir. Celle-ci se nourrit des conséquences désastreuses des politiques menées notamment sous la présidence d'E. Macron. La mobilisation d'organisations syndicales et l'engagement des forces politiques en commun autour d'un programme au contenu social ambitieux, celui du Nouveau Front Populaire, a permis d'éviter la catastrophe que nombres de commentateurs-trices prévoyaient. Dans cette situation, nous rassembler est une condition nécessaire pour porter nos revendications.

Toutes les mesures prises par E. Macron durant les 7 ans dernières années (lois liberticides, réformes dans l'Éducation Nationale, réforme de l'assurance chômage, réforme des retraites, réformes fiscales, attaques sur la sécurité social ...) confortent notre point de vue : le libéralisme et la déréglementation ne font qu'accroître les fractures dans la société tout en éloignant les services publics des populations qui en ont le plus besoin.

Les politiques actuelles accentuent les inégalités sociales, mais aussi territoriales. Elles se caractérisent notamment par des liens de solidarité délités, des structures sociales appauvries, une politique migratoire toujours plus exclusive guidée par les idées d'extrême-droite, une politique sécuritaire, qui met à mal la démocratie. L'épisode post élections législatives en est un exemple marquant. E. Macron et ses divers gouvernements privilégient un individualisme toujours plus prégnant où les écarts

entre les plus aisées et les plus précaires se sont accentués. Ils instrumentalisent l'urgence climatique au profit d'une politique libérale et stigmatisent les associations écologiques en les qualifiant d'éco-terroristes. Ils affichent un dialogue social mais en détournent les principes en écrivant les conclusions en amont des débats. Ils s'attaquent aux fondements des services publics et à la Fonction Publique.

Dès 2017, l'égalité femme-homme est présentée comme la grande cause du quinquennat mais force est de constater que la volonté politique ne suit pas. Le budget qui y est consacré est insuffisant, particulièrement pour lutter contre les violences faites aux femmes. De plus, l'égalité salariale n'est toujours pas atteinte, le nombre de places en structures d'accueil pour les jeunes enfants est nettement insuffisant, la précarité menstruelle est encore un problème, les femmes restent statistiquement plus touchées par la pauvreté et sont les premières victimes des mesures anti-sociales telles que la réforme des retraites.

Face à ce rouleau compresseur toujours plus régressif et répressif, nous pensons qu'il faut sans cesse faire du collectif et unir les forces qui partagent les mêmes points de vue.

Pour ces raisons nos courants de pensées, *Unité et Action* et *École Émancipée*, accompagnés de camarades ne se reconnaissant en aucun d'entre eux, ont décidé de présenter une liste commune pour le renouvellement des membres de notre instance fédérale, le Conseil Délibératif Fédéral Départemental, le parlement de la FSU 35.

Nos engagements pour les 3 ans de la prochaine mandature sont :

- Nous montrer toujours plus combatif-ves pour défendre et promouvoir la Fonction Publique et ses agent-es dans les secteurs que nous représentons et au-delà, pour obtenir une réelle reconnaissance des personnels, pour exiger l'amélioration de leurs conditions de travail et l'augmentation des salaires et pensions. A travers ce combat de la Fonction Publique, c'est un service public de qualité pour toutes les usager-es et sans discrimination que nous défendons.
- Faire vivre au quotidien nos engagements liés à l'environnement dans nos actions et nos pratiques en se dotant d'une commission écologiste.
- Rester toujours plus vigilant-es à l'égard des conditions d'exercice des différents métiers qui se dégradent dans tous les services impactant les conditions d'accueil des usager-es. Nous devons faire mieux connaître nos actions menées au sein des FS-SSCT (Formation Spécialisée à la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail) pour que l'ensemble de nos professions s'empare de ces sujets et profite d'avancées.
- Se montrer toujours plus combatifs pour lutter contre la précarité, toutes les discriminations et la montée du fascisme. Continuer à participer régulièrement aux collectifs de solidarité avec les exilé-es, aux collectifs féministes dans lesquels nous travaillons avec des associations qui partagent nos valeurs et également à l'association intersyndicale anti-fasciste.
- Continuer nos travaux de réflexion, d'analyse sur les politiques publiques de notre département, en faisant notamment appel à l'expertise existant dans l'enseignement supérieur et la recherche. Continuer à agir pour mieux articuler les travaux entre syndicats de notre fédération, en développant des stages fédéraux par exemple. Poursuivre et développer les échanges avec tous les syndicats, tous les secteurs, en particulier celui des retraité-es, qui composent notre fédération. Trouver des moyens d'améliorer le fonctionnement de nos instances internes. Travailler sur la communication de nos revendications et actions au niveau fédéral.

**EN VOTANT MASSIVEMENT,
VOUS CONFORTEREZ NOTRE CHOIX DE L'UNITÉ !**

LISTE D'UNION À L'INITIATIVE D'UNITÉ ET ACTIONS, D'ÉCOLE ÉMANCIPÉE ET DE SANS TENDANCES

	NOM Prénom	Tendance ou sans tendance	Syndicat	Profession et lieu de l'activité professionnelle
1	LLAVORI Jean-Marc	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignant - collège G. Tillion - La Mézière
2	MARAY Emmanuelle	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Professeure des écoles - Brigade secteur de Redon
3	BENOIST Axel	Unité et Action	SNUEP-FSU	Enseignant - lycée Professionnel Bel-Air - Tinténiac
4	ROMER Cécile	Sans tendance	SNICS-FSU	Infirmière scolaire - collège Rosa Parks - Rennes
5	GAUTHIER Jérôme	École Emancipée	SNES-FSU	Enseignant - collège du Querpon - Val d'Anast
6	ASTOUL Isabelle	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Professeure des écoles - école élémentaire - Melesse
7	HAMROUNI Sami	Unité et Action	SNEP-FSU	Enseignant - collège Les Ormeaux - Rennes
8	DREAN Florence	Unité et Action	SNUEP-FSU	Enseignant - Lycée Professionnel Bel-Air - Tinténiac
9	JEUSSET Yannick	Unité et Action	FSU-EMPLOI	France Travail - Rennes Est
10	DUQUESNE Mathilde	École Emancipée	FSU-SNUIPP	Professeure des écoles - école de la Poterie - Rennes
11	LEVEDER Bruno	Unité et Action	SNASUB-FSU	Agent administratif - Rectorat d'Académie - Rennes
12	TURBE Laurence	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignante - collège Théophile Briant - Tinténiac
13	THEBAULT Erwan	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Professeur des écoles - école L. Michel - Dol de Bzh
14	VACHER Céline	École Emancipée	SNUITAM-FSU	DRAAF - SRAL - Rennes
15	HARDY Thomas	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignant - collège G. de Nerval - Vitré
16	COURTET Anne	Sans tendance	SNEP-FSU	Enseignante - Collège Le Landry - Rennes
17	PAULHE Régis	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Professeur des écoles - école maternelle - Romillé
18	DIARD Hélène	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignante - Lycée Jean Guéhenno - Fougères
19	MAROIS Simon	École Emancipée	FSU-SNUIPP	Professeur des écoles - école L. Grimault - Rennes
20	GAUTHEROT Angélique	Sans tendance	SNICS-FSU	Infirmière scolaire - collège Les Ormeaux - Rennes
21	DORE Pierre-Yves	Unité et Action	SNEP-FSU	SDJES DSDEN35 - Rennes
22	DOMINGOS Marie	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignante - lycée Maupertuis - St Malo
23	QUERRIEN Maël	École Emancipée	FSU-SNUIPP	Professeur des écoles - école de la Poterie - Rennes
24	OGIER Solenne	Unité et Action	SNES-FSU	PsyEN - CIO - Rennes
25	GRABRIELLI Guillaume	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Professeur des écoles - Louis Michel - St Herblon
26	LE GALLOUDEC Anne	Sans tendance	FSU-EMPLOI	Retraîtée
27	OILLIC Ronan	Sans tendance	SNUEP-FSU	Enseignant - Lycée Professionnel L. Guilloux - Rennes
28	BREZELLE Emilie	École Emancipée	SNES-FSU	Enseignante - collège M. Luther King - Liffré
29	SOULET Anthony	Unité et Action	FSU-EMPLOI	France Travail - Rennes
30	STEPHAN Fabienne	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignante - collège M. Lutter King - Liffré
31	MELAINE Philippe	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignant - lycée Descartes - Rennes
32	FORCIOLI Evelyne	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Retraîtée
33	TARROUX Patrick	École Emancipée	SNES-FSU	Retraité
34	MENOUX Violaine	Unité et Action	SNICS-FSU	Infirmière scolaire - Lycée Yvon Bourges - Dinard
35	ROUSSELIN Rémi	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Enseignant - école maternelle - St Marc le Blanc
36	PINEL Emmanuelle	Sans tendance	SNUEP-FSU	Enseignante - Lycée Professionnel J. Jaurès - Rennes
37	MAHEO Matthieu	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignant - lycée Anita Conti - Bruz
38	BOURGE Fanny	École Emancipée	FSU-SNUIPP	Professeure des écoles - école L. Grimault - Rennes
39	DURAND Jérémy	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignant - TZR - Rennes
40	DAMASSE Alice	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Professeure des écoles - école Andrée Chedid - Rennes
41	ANGEBAUD Robin	Sans tendance	SNEP-FSU	Enseignant - collège de Fontenay - Chartres de Bzh
42	TURPIN Mélanie	École Emancipée	SNES-FSU	Enseignante - collège M. Lutter King - Liffré
43	ALLOT Etienne	Unité et Action	SNEP-FSU	Enseignant - lycée Piere Mendes-France - Rennes
44	NUPIED Nathalie	Unité et Action	FSU-SNUIPP	PsyEN - RASED
45	CAVEY Jean-Charles	Unité et Action	SNES-FSU	Retraité
46	EVEN Nelly	Sans tendance	SNASUB-FSU	Agente administrative - Rectorat d'Académie - Rennes
47	PIERRE Patrick	École Emancipée	SNES-FSU	Retraité
48	FONTAINE Laurie	Sans tendance	SNEP-FSU	Enseignante - collège C. Vautier - Rennes
49	LE PAIH Gwénaél	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignant - lycée Anita Conti - Bruz
50	DAVID Guislaine	Unité et Action	FSU-SNUIPP	Professeure des écoles - école élémentaire - Tinténiac
51	VERGER Jérémie	École Emancipée	SNES-FSU	Enseignant - Lycée B. d'Argentré - Vitré
52	DAVID Florence	Sans tendance	SNES-FSU	PsyEN - CIO - Vitré
53	CHICOT Guillaume	Unité et Action	SNEP-FSU	Enseignant - lycée S. Veil - Liffré
54	DESPLACE Isabelle	Sans tendance	SNUEP-FSU	Enseignante - Lycée Professionnel Coëtlogon - Rennes
55	GIBELIN Vincent	École Emancipée	FSU-SNUIPP	Retraité
56	GUERRO Léa	Unité et Action	SNES-FSU	Enseignante - lycée Beaumont - Redon



Qui vote ?

Tou·tes les adhérent·es en 2023-2024 des syndicats de la FSU (sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin) ainsi que les nouvelles et nouveaux adhérent·es 2024-2025 à jour de leur cotisation avant l'ouverture du scrutin qui débute le 07 novembre 2024.

Quand voter ?

Du jeudi 07 novembre au jeudi 28 novembre 2024 de 10h à 17 h

Attention : Pour être pris en compte, tout vote doit parvenir au siège de la section avant cette date limite. En cas d'acheminement par la poste, tenir compte des délais d'acheminement.

Comment voter ?

Utiliser le bulletin de vote joint à ce journal. Seul ce bulletin et sa reproduction sont valables.

1. Mettre le **bulletin de vote dans l'enveloppe bleue** anonyme. N'y porter aucune indication.
2. Mettre celle-ci cachetée dans la seconde **enveloppe à T** portant l'adresse de la section. Ne pas oublier de remplir sur cette dernière la partie réservée à cet effet (**nom, prénom, syndicat et signature**).
3. Cette enveloppe peut être ensuite :
 - **Soit postée** (tenir compte du délai d'acheminement) ;
 - **Soit déposée** directement au siège de la section dans l'urne spécialement prévue ;
 - **Soit collectée par école, établissement ou service** et transmise en envoi groupé au siège de la section FSU 35 à l'adresse : *14 rue Papu 35 000 Rennes.*

RENOUVELLEMENT DU CDFD

Le CDFD du mardi 11 Juin 2024 a décidé du calendrier d'organisation de l'élection départementale du 07 novembre au 28 novembre 2024.

L'élection se fait sur la base des déclarations d'orientation ; une liste d'union se présente à vos suffrages (voir pages 2 à 3)

Le Conseil délibératif Fédéral Départemental (CDFD) est élu pour une durée de trois ans. Il est composé : (cf. article 5-2 du règlement intérieur)

- > **Pour moitié, de représentant·es désigné·es par le vote des syndiqué·es au scrutin de liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne** (article 12 des statuts nationaux). Chaque liste obtenant des élu·es désigne des suppléant·es choisi·es dans la suite de la liste, en nombre égal au plus à celui de ses élu·es titulaires.
- > **Pour moitié, de représentant·es des syndicats affiliés dans le département**, à raison d'un·e représentant·e de droit pour tout syndicat, et, pour ceux dont l'effectif dépasse 100, d'un·e représentant·e supplémentaire par tranche complète ou incomplète de 250 adhérent·es.

CONGRES DEPARTEMENTAL

Il aura lieu mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2024 au lycée René Descartes, 14 chemin de Ronde 35200 Rennes (proche métro Poterie).

Chaque syndicat désigne autant de membres titulaires et suppléant·es que lui donne le nombre de ses adhérent·es selon la modalité suivante :

- 1 membre de droit
- 1 membre supplémentaire au-delà de 100 adhérent·es
- 1 membre supplémentaire au-delà de 250 adhérent·es et par tranche complète ou incomplète de 250 adhérent·es.

Ce qui donne la répartition suivante (selon le nombre d'adhérent·es par syndicat national présent dans le département au 31/08/24).

Syndicat	Nombre de sièges titulaires	Syndicat	Nombre de sièges titulaires
SNASUB	1	SNPES-PJJ	1
SNCS	1	SNUAS-FP	1
SNE	1	SNUEP	2
SNEP	2	SNUIPP	4
SNEPAP	1	SNUITAM	1
SNES	5	SNUPDEN	1
SNESUP	2	SUI	1
SNETAP	1	SNUTEFI	1
SNICS	1	SNUTER	1
TOTAL			28

Par ailleurs, tou·tes les membres du CDFD sortant sont délégué·es de droit au congrès départemental.